



**Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement
Balmanais**

agrée protection de l'environnement pour la Haute-Garonne

13 rue de Bigorre - 31130 Balma

apcveb@free.fr <http://apcveb.free.fr>

Objet : contribution à l'enquête publique environnementale TAE-CLB

Balma, le 28 janvier 2022

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, notre association mène une large action dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme de Balma et, au-delà, de la métropole toulousaine. Cela se traduit par l'organisation de réunions, ateliers, conférences, débats, expositions et par des collaborations permanentes et multiples. Deux sites peuvent en témoigner dont l'un, plus spécifiquement consacré à un inventaire participatif de la faune et de la flore balmanaises : <http://apcveb.free.fr> et <http://biodiv.balma.free.fr>.

C'est à ce titre que nous intervenons dans l'enquête publique 3ème ligne de métro de Toulouse et Ligne Aéroport Express Dossier d'Autorisation Environnementale à la suite de notre contribution à l'enquête publique du 17 juillet 2019 TOULOUSE AÉROSPACE EXPRESS - CONNEXION LIGNE B (TAE-CLB).

La 3ème ligne de métro a pour principal objectif d' « optimiser le réseau structurant pour relier avec performance 60% des habitants et 70 % des zones d'emploi de la grande agglomération toulousaine. » Un objectif optimiste qui mobilise l'essentiel du budget du projet Mobilités mais qui ne répond qu'à une partie des besoins de mobilité de la métropole. Elle constituera un outil majeur de développement urbain, principalement au bénéfice de la commune de Toulouse. Ces aspects qui ne font pas partie de l'enquête publique, contribuent à la complexité du sujet et posent des questions quant à l'efficacité attendue du projet TAE CLB pour l'ensemble de la métropole.

Eu égard à l'ampleur du projet, nous n'aborderons que quelques points.

La qualité de l'air, l'un des objectifs principaux de ce projet est mis en avant sur l'ensemble de la communication diffusée depuis plusieurs années.

in <https://www.toulousemetro3.fr/le-projet/enjeux-environnementaux.html>

« Pour une meilleure qualité de l'air

La 3ème ligne de métro aura un impact positif sur la qualité de l'air, du fait du report modal attendu de la voiture particulière vers les transports collectifs, permettant ainsi une réduction des émissions en polluants atmosphériques (par rapport à une situation sans projet). Les émissions de CO₂ liées à la construction de la ligne et à son fonctionnement seront largement compensées par les émissions évitées grâce à la diminution des trajets en voiture. »

L'attente de l'efficacité de la construction de la 3ème ligne est d'autant plus grande que les objectifs fixés dans le cadre du PCAET ne sont pas atteints comme cela a été souligné le 20 janvier dernier lors des Assises Climat. François Chollet précisait que « sur la trajectoire du plan actuel, en 2030, les émissions de GES auront baissé de 9 % contre les 40% visés ».

Au regard de l'analyse des données connues et au regard du passif en GES généré par les travaux de la 3ème ligne de métro, il est vraisemblable que ce projet ne soit pas en capacité d'atteindre les objectifs de qualité de l'air. Cela constitue l'un important point défavorable à ce projet.

D'autres questions environnementales sont préoccupantes.

Nous nous inquiétons du devenir des déblais (en particulier des déblais pollués) qui nécessiterait un suivi et une évaluation par une autorité indépendante du maître d'ouvrage.

Nous attirons l'attention de la commission sur les pollutions et les risques routiers générés par le chantier en matière de transport d'intrants (camions-toupies de béton...), de déchets et des rejets ou émissions liquides pour lesquelles nous demandons une vigilance particulière.

Nous demandons que les itinéraires empruntés par les véhicules de chantier et les camions de transport de matériaux (dont il sera nécessaire de vérifier les vignettes Critair, le tracé de la 3ème ligne étant situé en grande partie dans le périmètre ZFE) soient particulièrement étudiés à l'intérieur des quartiers denses.

Par ailleurs, nous signalons que la sollicitation importante voire la dégradation de la voirie communale en lien avec le chantier n'est pas, sauf erreur, prise en compte et nécessitera une prise en compte budgétaire.

Le bilan carbone du chantier devrait faire l'objet d'un suivi indépendant et être compensé à court terme.

Pour ce qui concerne les stations de métro, nous attirons l'attention sur la nécessaire connexion avec les TC, les modes doux et les voitures en provenance des zones plus ou moins lointaines (informations sur les P+R, dépose-minute, modes alternatifs...), des connexions indispensables au regard de l'efficacité en matière de déplacements. Ces connexions et ces nouveaux flux ne nous semblent pas pris en compte dans l'évaluation environnementale d'ensemble.

Nous regrettons que les mesures pour éviter les îlots de chaleur, au niveau des stations (toits et façades végétalisées) ne soient présentées que comme une éventualité et que seule la plantation d'arbres (souvent en remplacement de ceux « matures » qui seront abattus) soit proposée. Il serait souhaitable que la 3ème ligne de métro (chantier et fonctionnement) participe plus à la résilience de la métropole face au réchauffement climatique.

Alors que la 3ème ligne ne solutionnera qu'une partie des problèmes de mobilité métropolitaine (l'ouest et le sud étant en attente), notre principale remarque sur les objectifs fixés en matière de qualité de l'air de la métropole et sur l'inadéquation de ce projet au regard de ces objectifs, nous donnons un avis défavorable à ce projet

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées,

Annie Damon-Chosy
Vice-présidente